

Xilix[®] XYL SORX 2000



Voir le certificat

Le titulaire de la certification CTB-P+ est la société Berkem Développement SAS

Produit de protection du bois Phase solvant, prêt-à-l'emploi

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide Insecticide Anti-termite	Traitement Curatif Traitement Préventif – Classes d'emploi 1 à 3.1	Professionnels	Bois de construction : - Charpentes, - Ossature, etc - Bois massif Matériaux à base de bois Résineux/Feuillus

Propriétés physico-chimiques

Phase solvant, prêt-à-l'emploi

Aspect : liquide incolore

Densité (20°C) : 0,8 kg/L

Point éclair : 62°C

Substances actives biocide :

- Cyperméthrine
- Propiconazole
- Tébuconazole
- IPBC

Efficacité

Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites

Efficace contre :

- les basidiomycètes (pourriture cubique et pourriture fibreuse),
- les insectes à larves xylophages (capricornes des maisons, lyctus, vrillettes),
- et les termites,

en traitement curatif et préventif des bois de construction.

Les performances du produit XYL SORX 2000 ont été établies

- d'une part, suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques des classes d'emploi 1, 2 et 3.1 telles que définies dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :

- EN46 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*),
- EN118 contre les termites (*Reticulitermes spp*),
- et EN113 contre les basidiomycètes.

- et, d'autre part, suivant la norme EN14128 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits curatifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques), à partir des essais normalisés d'efficacité curative :

- EN1390 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*),
- EN48 contre les vrillettes (*Anobium punctatum*)

Ces contrôles d'efficacité ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit appliqué XYL SORX 2000

Application

Mode de traitement

Le traitement s'effectue par application de surface (pulvérisation basse pression (max. 5 bars)) et/ou injection en profondeur.

L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.

L'aspect du bois n'est pas affecté par l'application du produit XYL SORX 2000.

Compatible avec tout type de finitions.

Mise à jour : Janvier 2024



Bien homogénéiser le produit avant application.

Traitement préventif

Application par pulvérisation basse pression (max. 5 bars), en 1 ou 2 couches espacées de 15-30 min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Consommation = 200 g/m² en 2 couches.

Traitement curatif

Application

- Pour les bois le nécessitant (essentiellement bois de fortes sections – Toujours consulter l’avis d’un expert avant de procéder à une opération d’injection) : Injection (3 injections, disposées en quinconce, par mètre linéaire (9 injections par m²), 20 ml de produit/puit), puis pulvérisation à basse pression (max. 5 bars), en 2 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Ou

- Pour les bois ne nécessitant pas un traitement par injection : Pulvérisation à basse pression (max. 5 bars), en 3 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Avant d’appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage.

Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés.

L’injection en profondeur sur les pièces de fortes sections (chevrons, bastings, etc.) peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une faible pression.

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d’autre de cette zone.

Consommation =

o 300 g/m² en 3 couches par pulvérisation basse pression.

o 180 ml/m² (145 g/m²) par injection en complément d’un traitement par pulvérisation.

Précautions d’emploi

L’humidité du bois au moment du traitement doit être < à 25%.

Ne pas traiter les bois gelés.

Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact direct avec de la nourriture, des aliments pour animaux ou du bétail.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l’efficacité du traitement.

Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc.

Pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d’emploi 3.1, doivent être recouverts par une finition.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) au white-spirit.

Consommation

Traitement préventif : 200 g/m² en 2 couches

Traitement curatif : . 300 g/m² en 3 couches par pulvérisation basse pression.

180 ml/m² (145 g/m²) par injection en complément d’un traitement par pulvérisation.

Les consommations de XYL SORX 2000 sont données pour le prêt à l’emploi et varient suivant les essences, les sections et le mode d’application

Séchage-Fixation

Séchage : 72h à 1 semaine en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d’absorption et des conditions atmosphériques).

Sécurité de l’utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l’étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Se référer à la fiche de données de sécurité.

Sécurité de l’utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail. Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique. Les pyréthroides peuvent causer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Port d’EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à

Mise à jour : Janvier 2024

cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel. Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Ne pas stocker en plein soleil ou exposé à des températures élevées. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

Durée de vie : 2 ans

Environnement

Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel. Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié. Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination. Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol. Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'elles ne soient pas exposées à ce produit lors de l'application. Ne pas traiter les ruches.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du Groupe BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

Mise à jour : Janvier 2024